



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-9047>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 25-9047

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-121047

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Gémenos

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21130042100016

Ville : Gémenos Cedex

Code postal : 13788

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Maintenance du réseau de vidéo protection

Code CPV principal - Descripteur principal : 50343000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Montant HT maximum des prestations à bon de commande : 100 000,00 Euro(s) H.T. Montant HT maximum pour la durée totale du contrat : 160 000,00 euro(s) Euro(s) H.T. L'accord-cadre est "composite". Il comprend une partie "marché ordinaire" et une partie "accord-cadre à bons de commande". Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent la totalité des périodes de reconduction. Maintenance du réseau de vidéo protection de la ville de Gémenos

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Date d'attribution : 21/01/25 Marché n° : 2024mapa14 Serfim T.I.C., 2 Che Du Genie, 69200 Venissieux

Montant Ht : 12 920,00 Euros Sous-traitance : non

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/01/2025